



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 1955

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la partie du dernier rapport de la Cour des comptes concernant les aides nationales destinées à favoriser la création, le développement et la transmission des PME. L'examen de ces aides laisse apparaître, selon la Cour, un choix préférentiel pour l'outil fiscal. Selon elle, les conditions pour que ces aides soient plus efficaces ne sont pas réunies en raison de la multiplication des dispositifs fiscaux spécifiques, les insuffisances en matière d'évaluation et l'imprécision des chiffrages. La Cour suggère que leur préparation, leur suivi et leur évaluation soient améliorés. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'avis de ministère à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1955

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5024

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)